

Bonne et heureuse année 2017



Chers amis du Parc du Rocher,

La page de l'année 2016 est tournée. L'ouverture de la page 2017, avec l'allongement de la période de lumière, nous laisse entrevoir, chaque jour un peu plus, la ligne droite vers le printemps et l'été qui, pour la plupart d'entre nous, annoncent le retour vers La Grière et le Parc du Rocher.

Dans l'attente de cette joie de retrouver notre coin de paradis, nous nous posons des questions sur l'état de nos maisons, de nos plages et de nos dunes. Que s'est-il passé depuis l'été dernier ? Ce bulletin ainsi que le site Internet tentent de répondre à ces interrogations.

Jusqu'à présent la mer et la météo d'automne ont été clémentes et nos plages ont gardé leur sable. Certes l'hiver n'est pas encore terminé. Il faut encore attendre les coups de vent habituels en cette saison, tout en espérant qu'ils ne coïncident pas avec les grands coefficients de marées.

Merci aux résidents à l'année qui surveillent ces événements et nous en informent.

Vous trouverez également dans ce bulletin un compte rendu de la réunion de coordination des parcs ainsi que le regard de nos rédactrices sur les nouveautés dans la commune.

Nous vous souhaitons une excellente année 2017, qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, joie, bonheur et vous garde en bonne santé.

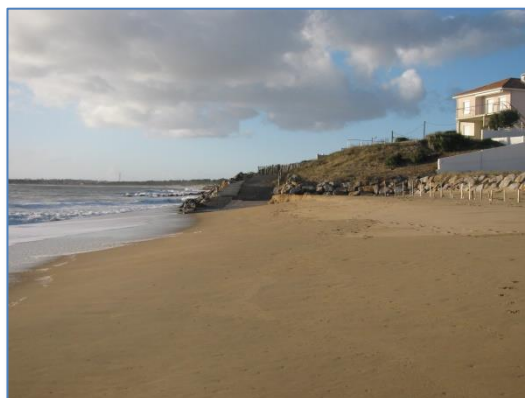
Bonne lecture.

Gilles Goblet et Jacques Guiblais

Aperçu de nos plages à la mi-janvier



Plage descente 37



Plage descente 38

PARTENARIAT ET TRAVAUX

Le 29 septembre 2016, Gilles GOBLET et Jacques GUIBLAIS ont rencontré sur site, en front de mer, M. DUPUY, Directeur des Services Techniques. Une liste de nos demandes a été rédigée et lui a été remise.

Le 3 décembre 2016 a eu lieu, en mairie, la réunion de coordination des Parcs. L'association y était représentée par Gilles GOBLET et Patrick RAGOT. Les principaux points abordés, concernant principalement notre parc, ont été les suivants.

Défense du littoral-protection des dunes

1. Entretien et protection du cordon dunaire :

Domaine Sainte-Anne: l'entretien de la dune, rongée par la mer, relève du syndicat de la copropriété « Résidence MAMET ». Un rappel d'entretien lui sera adressé afin d'éviter que la dune ne se creuse entre Ste Anne et le Parc des Jards.

Notre demande d'installation de panneaux rappelant l'interdiction de monter sur la dune, est partagée par les autres associations. M. le Maire doute de leur efficacité et n'est pas favorable car ces panneaux disparaissent régulièrement et restent coûteux.

Le nettoyage du domaine public de la dune du Parc Clemenceau est effectué régulièrement. Des arbres portant le nom des enfants nés sur la commune ont été plantés récemment.

La Belle Henriette : statu quo pour la digue. La commune reste en attente de l'autorisation de l'Etat, par l'intermédiaire du Préfet, pour la construction de la protection nouvelle. M. le Maire insiste sur la complexité des relations avec les services de l'Etat. Les relations restent tendues.

A Sainte-Anne, M. le Maire demande de laisser faire la commune au sujet des aménagements de protections prévus pour l'hiver au niveau de l'ouverture du parapet.

Le sujet du déplacement des épis, Parc des Jards et Parc Sainte-Anne, sera abordé avec la DDTM lors de la réunion sur site le 19 décembre. Il faudra apporter la preuve de l'efficacité des éventuels déplacements des épis.

Les ganivelles redressées à La Grière-Clémenceau, puis de nouveaux abattues semblent gêner la vue de certains riverains. Le remplacement par du grillage est prévu début mars, avec le retard dû à l'incendie des locaux municipaux de stockage.

2. Descentes de plage :

Les demandes d'aménagement de la descente 37 sont acceptées : déplacement du banc et pose de ganivelles. Notre question concernant les sacs pour déjections canines est aussi partagée par les autres parcs. M. DUPUY fait remarquer que 6.000 € sont consacrés à cet achat chaque année, mais les sacs disparaissent. Que faire contre ces incivilités ? Il n'y a pas de réelle solution.

Sécurité – Tranquillité publique

Le panneau « Parc du Rocher » étant peu visible en arrivant du centre de La Grière, la pose d'un second panneau sur le côté gauche de l'entrée de la 1ère Avenue a reçu un avis favorable.

La réfection des signalisations au sol des ralentisseurs est à nouveau prise en compte par M. DUPUY.

Les panneaux d'information concernant la présence des chiens sur la plage seront reposés. M. le Maire ne modifiera pas la réglementation, les chiens tenus en laisse restent tolérés sur la plage toute l'année. Sur les plages surveillées la présence des chiens reste interdite.

Urbanisme – Voirie - Aménagement urbain

Le puisard au niveau du N°3 de la 7ème avenue a été réalisé semaines 47-48.

La pose du miroir à la sortie de la 3ème avenue, sur le boulevard des Vendéens, reste liée à l'accord de la police municipale, seule compétente.

Des flèches précisant le sens de circulation seront installées au rond-point M^{al} de Lattre de Tassigny / avenue Ste-Anne.

Les travaux de rénovation de l'avenue Sainte-Anne débutent en décembre par l'implantation de la base de vie et le traçage. Les terrassements attendront début janvier afin de ne pas gêner les vacanciers de Noël et l'aménagement de *la plus belle avenue* de La Tranche sera achevé avant l'été prochain, précise M. KUBRIK avec humour !

La commune demande l'intervention de la DDTM, afin de *faire bouger* les propriétaires des murs tombés sur la plage Sainte-Anne. M. le Maire rappelle que la commune intervient sur le domaine maritime pour le compte de l'Etat, et qu'elle n'a de responsabilité que pour le poste de secours et les toilettes atteints par ces dégradations.

Le parking Sainte-Anne sera *végétalisé*.

L'aménagement du parking du Milouin reste d'actualité, sans date précise de réalisation.

M. le Maire confirme qu'il n'existe pas de projet d'implantation d'horodateurs pour l'ensemble des parkings de La Grière. Il explique que les périodes de stationnement payant utiles seront modifiées cette année et exprime sa satisfaction d'un chiffre d'affaires encore jamais atteint par les commerçants. En 2017, la période de stationnement payant pourrait débuter à compter du week-end de la Pentecôte. Il rappelle qu'une carte d'abonnement au stationnement payant est réservée aux résidents, au tarif de 30 € par mois.

Sur les pistes cyclables, la signalisation de site partagé sera complétée pour l'été prochain.

La demande de signalisation d'arrêt de piste cyclable en entrée et sortie de La Grière reste à l'étude.

Divers

Les demandes de petites réparations sont à déposer auprès de M. DUPUY.

Une réunion de bilan du nouveau traitement des chenilles processionnaires est prévue à Talmont la semaine 49. Le traitement est-il efficace ? Les résidents du quartier du phare semblent satisfaits. Les 300.000 € du coût de ce traitement sont couverts à 70% par la communauté de commune et 30 % reste à la charge de la commune. Faut-il poser des pièges, ou introduire des mésanges qui semblent très efficaces ? La question est à l'étude.

A la demande du Parc des Nolleaux, M. le Maire confirme qu'il existe déjà un arrêté municipal obligeant à l'utilisation des containers pour le dépôt des ordures ménagères sur la voie publique. La gestion des ordures ménagères étant du ressort de la communauté de communes, M. le Maire conseille aux associations de parcs qui le souhaitent, d'effectuer une demande de container collectif pour éviter les dépôts sur la voie publique.

Les migrants prévus en résidence au CCAS n'ont pu être accueillis. Le CCAS est situé en zone rouge ou bleue et à ce titre n'est pas autorisé à l'hébergement entre les mois de septembre et mars, en application du PPRL.

M. le Maire met un terme à la réunion, en rappelant que la construction de zone refuge ou de survie, en zone rouge ou bleue, bénéficie de subventions dans les cinq années qui suivent la décision d'application du PPRL.

VU DANS LA PRESSE

Ouest-France du 11 janvier 2017

La Municipalité expérimente aux Générelles un procédé de protection des dunes.



Ouest-France du 14 janvier 2017

Fusion intercommunale :



Dans cette fusion intercommunale, La Tranche-sur-Mer ne dispose plus que de 3 conseillers communautaires. Afin de bénéficier d'une influence plus importante, la municipalité aurait une préférence pour un rapprochement vers la communauté de communes « Moutier-Talmont ».

Pour la municipalité, la question d'une éventuelle fusion entre les communes de La Tranche-sur-Mer, Angles, Saint-Benoist-sur-Mer et la Jonchère est toujours à l'étude.

DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE

RÉNOVATION DU PAVILLON DE L'AUNIS

La livraison est prévue fin mai. Il se composera au rez-de-chaussée d'un espace de 574 m² modulable en fonction des besoins avec estrade et office pour les traiteurs, et d'un restaurant « Côté Bistrot » de 102 m² avec terrasse extérieure, ouvert toute l'année.

A l'étage, 529 m² également modulables en plusieurs salles pour les associations et fêtes familiales.



PÔLE ENFANCE « L'ÎLOT » TERMINÉ DEPUIS LA FIN 2016

L'Îlot « Doudou » pour les moins de 4 ans, avec une micro-crèche saisonnière et une permanence de la PMI (Protection maternelle infantile), une puéricultrice et bientôt un RAM (relais d'assistance maternelle).

L'Îlot « copains », centre de loisirs pour les 3-12 ans.

Le club ados : pour les 13-18 ans ainsi que l'Îlot « jeux » (la ludothèque) avec 700 jeux pour tous.



DE LA GLISSE TOUJOURS DE LA GLISSE

Le CNT en partenariat avec la commune organise du 1^{er} au 9 juillet :

- Les 1 et 2 : 34ème raid windsurf reliant La Tranche à L'Île de Ré.
- Le 3 : une compétition dédiée au windsurf foil.
- Du 4 au 9 : un championnat européen de slalom senior homme et un championnat du monde de slalom femme.

ET POUR GLISSER ENCORE

Création d'un nouveau skate-park près du centre aquatique. Ce futur site offrira une structure en béton pour la pratique du BMX, de la trottinette, du roller et bien sûr

du skateboard, pour débutants et confirmés. Ce nouvel équipement sera prêt pour l'été et pourra accueillir des compétitions.

AVENUE DE SAINTE ANNE

Démarrage des travaux de réfection prévu mi-janvier (un des trottoirs sera en site partagé piétons-vélos). Fin prévue au printemps.

ET POUR LE TRI...

Tous les emballages sans exceptions sont à déposer dans les sacs jaunes.

PARKINGS PAYANTS

Cette année la période pour la mise en service des parkings payants devrait être du 25 mai au 10 septembre, le tarif resterait inchangé.

EHPAD « LES TULIPES »

Après 3 ans de travaux, l'EHPAD est terminée. Les 55 chambres ont été refaites et 12 lits UHPAD pour personnes désorientées ont été rajoutés.



Allez découvrir le nouveau site internet de l'office du tourisme : www.latranchesurmer-tourisme.fr

ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER - Hôtel de Ville -

85360 LA-TRANCHE-SUR-MER

Responsables publication : Gilles GOBLET, Jacques GUIBLAIS

Associés à Danièle Martineau, Dominique RAINETEAU et René BLANC.

Photo des vœux : René BLANC

Contact : contact@parcdurocher-lagriere.fr

Site internet : <http://www.parcdurocher-lagriere.fr/>